

Table des matières

Avant-propos	7
Chapitre I : Définitions, objet et méthode	
de l'économie politique	11
SECTION I : Définitions	12
SECTION II : Objet	14
SECTION III : Méthode	17
§ 1 – L'observation	18
§ 2 – L'explication	18
§ 3 – La prévision	20
§ 4 – Les apports des autres disciplines	21
Chapitre II : La vie économique	23
SECTION I : Les acteurs et les opérations	24
§ 1 – Les catégories d'acteurs	24
A. Les ménages	24
B. Les sociétés non financières	25
C. Les sociétés financières	25
D. Les administrations publiques	26
E. Les institutions sans but lucratif au service des ménages	26
F. Le reste du monde	26
§ 2 – Les opérations	27
A. Les opérations sur les produits	27
B. Les opérations de répartition	29
C. Les opérations financières	30
SECTION II : Les résultats	31
§ 1 – Les indicateurs conjoncturels	31
A. Le taux de croissance économique	31
B. Le chômage	31
C. L'inflation	32
D. Les échanges extérieurs	33
§ 2 – Les comptes nationaux	33

A. Le contenu des comptes	33
B. Les agrégats	36
C. L'utilité et les limites de la comptabilité nationale	37
SECTION III : Les prévisions économiques	39
§ 1 – Exemples simplifiés de détermination de variables économiques	40
§ 2 – Les budgets économiques	41
§ 3 – La planification	41
SECTION IV : Le cadre juridique	42
§ 1 – La Constitution	42
§ 2 – Le cadre législatif	43
§ 3 – Le cadre administratif et réglementaire	43
§ 4 – Le droit de l'union européenne	44
§ 5 – Le droit international	44
Chapitre III : Les grands courants de la pensée économique	45
SECTION I : Le courant libéral	46
SECTION II : Le courant marxiste	49
§ 1 – L'exploitation des ouvriers	49
§ 2 – Les contradictions du système capitaliste	50
§ 3 – Les prolongements et enseignements des thèses de Marx	51
SECTION III : Le courant keynésien	52
§ 1 – Les principes de base	53
§ 2 – Le rôle de l'État	54
§ 3 – La portée et les limites	55
Chapitre IV : La production	57
SECTION I : Le travail	58
§ 1 – La quantité de travail	58
A. La population active occupée	58
B. La durée du travail	59
§ 2 – L'organisation du travail	61
A. Le taylorisme	61
B. Le fordisme	61
C. L'École des relations humaines	62
D. Le toyotisme	63

§ 3 – La flexibilité du travail	64
A. La flexibilité quantitative externe	64
B. La flexibilité quantitative interne	64
C. La flexibilité fonctionnelle	65
D. La flexibilité salariale	65
SECTION II : Le capital	66
§ 1 – Le capital fixe	66
§ 2 – L'investissement	67
A. Les différents types d'investissement	67
B. Les facteurs déterminants de l'investissement	68
C. L'investissement et la politique économique	69
SECTION III : Les entreprises	70
§ 1 – Les principales catégories d'entreprises	71
A. Les entreprises privées	71
B. Les entreprises publiques	72
§ 2 – La concentration des entreprises	72
A. Les formes de la concentration	73
B. Les modalités financières de la concentration	73
§ 3 – Les firmes multinationales	75
SECTION IV : La croissance économique	77
§ 1 – Les facteurs de la croissance	77
A. Les facteurs techniques	77
B. Les facteurs économiques	78
§ 2 – Les limites et les coûts de la croissance	79
Chapitre V : Les revenus	81
SECTION I : Le profit, revenu de l'entreprise	82
SECTION II : Les revenus primaires des ménages	84
§ 1 – Les rémunérations des salariés	84
A. Le salaire brut, le salaire net et le coût de la main- d'œuvre	85
B. La détermination des salaires	85
C. Le salaire minimum	86
D. Les liens entre les salaires et l'activité économique	86
§ 2 – Les revenus de la propriété	87
§ 3 – Les revenus des travailleurs indépendants	88
SECTION III : La redistribution des revenus	88

§ 1 – La redistribution par la fiscalité	89
§ 2 – La redistribution par la protection sociale	90
§ 3 – Le revenu disponible et les débats sur la redistribution	91
Chapitre VI : La consommation	95
SECTION I : Les instruments d'analyse	96
§ 1 – Les coefficients budgétaires	96
§ 2 – Les élasticités	97
A. L'élasticité-revenu	97
B. L'élasticité-prix	98
§ 3 – Les propensions	98
SECTION II : Les facteurs déterminants	99
§ 1 – Le revenu	99
§ 2 – La répartition des revenus	100
§ 3 – L'inflation	100
§ 4 – Les conditions de crédit	100
§ 5 – L'influence de l'offre de biens et de services	101
SECTION III : La politique de la consommation	101
§ 1 – La protection des consommateurs	101
§ 2 – La consommation et la politique économique	102
Chapitre VII : L'épargne	105
SECTION I : L'épargne des ménages	106
§ 1 – Les facteurs économiques	106
A. Le revenu	107
B. L'inflation	107
C. Les taux d'intérêt	108
§ 2 – Les utilisations	108
SECTION II : L'épargne des entreprises	109
§ 1 – La détermination comptable du taux d'épargne	109
§ 2 – Les déterminants économiques taux d'épargne	110
SECTION III : Le rôle économique de l'épargne	110
Chapitre VIII : Les marchés et les prix	113
SECTION I : Le mécanisme de l'offre et de la demande	114
SECTION II : Les types de marchés	116

§ 1 – Le marché concurrentiel	116
§ 2 – Les marchés de concurrence imparfaite	117
A. Le monopole	118
B. L'oligopole	118
C. La concurrence monopolistique	119
SECTION III : L'économie de marché	120
§ 1 – Le rôle du marché	120
§ 2 – Les interventions de l'État	121
Chapitre IX : La monnaie et le financement de l'économie	123
SECTION I : Les instruments financiers	124
§ 1 – La monnaie	125
A. Les billets	126
B. Les pièces	126
C. La monnaie scripturale	126
§ 2 – Les instruments de financement	127
A. Les crédits destinés aux besoins d'exploitation des entreprises	127
B. Les crédits destinés au financement des investissements des entreprises	129
C. Les crédits destinés au financement d'opérations avec l'étranger	130
D. Les crédits aux particuliers	130
§ 3 – Les instruments de placement	131
A. Les dépôts non monétaires	131
B. Les bons non négociables	132
C. Les titres de créances négociables	132
D. Les valeurs mobilières	132
SECTION II : La création de monnaie	134
§ 1 – Le compte des banques à la Banque de France	134
§ 2 – La masse monétaire	135
§ 3 – Les sources de la création de monnaie	136
§ 4 – Les limites à la création de monnaie	138
SECTION III : Les institutions financières	139
§ 1 – Présentation générale	139
§ 2 – La Banque de France	140
§ 3 – Les banques	141

§ 4 – Les autres institutions financières	142
SECTION IV : Les marchés de capitaux	143
§ 1 – L'extension des marchés de capitaux	144
§ 2 – Le marché monétaire	145
A. Le marché interbancaire	145
B. Le marché des titres de créances négociables	146
§ 3 – Le marché financier	147
A. Le marché primaire	147
B. La Bourse	147
C. Les cours des titres	148
D. Les produits dérivés	149
Chapitre X : Les échanges internationaux	151
SECTION I : La mondialisation de l'économie	152
§ 1 – Les grands traits de la mondialisation	152
A. Le développement du commerce international	152
B. La prédominance du rôle des firmes multinationales	153
C. L'explosion des mouvements de capitaux	153
§ 2 – Les conséquences de la mondialisation	153
SECTION II : Les échanges commerciaux	155
§ 1 – Les explications du commerce international	155
§ 2 – Les instruments d'analyse du commerce extérieur	158
§ 3 – Le commerce extérieur et l'emploi	159
SECTION III : Les mouvements de capitaux	161
§ 1 – La nature des mouvements de capitaux	161
§ 2 – La globalisation financière	162
SECTION IV : La balance des paiements et les taux de change ..	163
§ 1 – La balance des paiements	163
§ 2 – Les taux de change	164
§ 3 – Les liens entre balance des paiements et taux de change	165

Chapitre I



Définitions, objet et méthode de l'économie politique

La plupart des besoins qu'éprouvent les êtres humains pour se nourrir, se vêtir, se loger, se distraire ou se cultiver ne peuvent pas être satisfaits spontanément, par les seuls bienfaits de la nature. Les hommes doivent donc consacrer du temps et des efforts à exploiter celle-ci et à produire les biens qui répondent à leurs besoins. Ces efforts consistent en un travail qui peut être de nature et d'importance très diverses : cueillette, extraction, activité agricole, fabrication, transport, conservation, etc. C'est cette rareté relative des ressources aptes à satisfaire directement leurs besoins qui oblige les hommes à avoir une activité économique, et c'est à cette activité économique que s'intéresse l'économie politique.

Section I



Définitions

Elles sont extrêmement nombreuses, chaque économiste étant tenté de forger la sienne. Certaines définitions sont fondées sur tel ou tel aspect de l'activité économique. L'économie politique est alors présentée comme la science des richesses, ou la science des échanges, ou la science des prix, ou la science des choix...

De ce point de vue, la définition présentée, en 1803, par l'économiste français J.-B. Say, a le mérite d'être simple et synthétique : l'économie politique est l'étude de « la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses ». D'autres définitions mettent surtout l'accent sur la rareté, ou sur l'idée de bien-être matériel, ou sur le travail et les rapports sociaux qu'engendre son organisation. Il y a aussi des auteurs qui définissent l'économie politique comme une manière particulière d'étudier les comportements humains.

La définition proposée ici repose sur une combinaison de ces diverses optiques. Elle a été formulée par E. Malinvaud : « l'économie est la science qui étudie comment des ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société ; elle s'intéresse d'une part aux opérations essentielles que sont la production, la distribution et la consommation des biens, d'autre part aux institutions et aux activités ayant pour objet de faciliter ces opérations ». (*Leçons de théorie micro-économique*, Dunod, 1982, p. 1).

Cette définition fait apparaître que l'économie politique est une science sociale car elle s'intéresse à l'activité des hommes vivant en collectivités organisées. Les besoins qu'ils éprouvent correspondent, selon le *Petit Robert*, à des « exigences nées de la nature ou de la vie sociale ». Il s'agit donc, non seulement des besoins essentiels du corps humain (besoins d'alimentation, de vêtements, de logement ou de santé), mais aussi de besoins à caractère plus psychologique, qualifiés parfois de besoins d'accomplissement : besoins de formation, d'éducation, de confort, de

culture, de loisirs, de création, de conditions de vie agréables, etc. Certains besoins sont individuels, c'est-à-dire ressentis par les individus en tant que tels ; d'autres sont collectifs car éprouvés par un groupe : besoin d'entretien des parties communes pour les occupants d'un immeuble collectif, besoin d'éclairage public pour les habitants d'une ville, besoin d'ordre public et de défense nationale pour ceux d'un pays, etc. Un besoin ne présente un caractère économique que si sa satisfaction nécessite des moyens matériels ou financiers. Ainsi, le besoin d'air, qui est pourtant le plus impérieux, n'est pas un besoin économique dès lors que l'air est disponible naturellement. Par contre le besoin d'air en bouteille du plongeur sous-marin devient un besoin économique. De même, le besoin de justice n'est pas un besoin économique lorsqu'il ne fait référence qu'à un principe moral ; par contre il devient un besoin économique lorsqu'il implique des tribunaux, prisons, magistrats, avocats, greffiers.

L'intensité, la nature et la diversité des besoins ressentis par les individus varient énormément selon leurs goûts et, surtout, leur niveau de vie. Mais les besoins individuels et collectifs sont aussi fortement influencés par le niveau de développement et les traditions socio-culturelles des sociétés. Ainsi, la plupart des besoins éprouvés aujourd'hui par la population française étaient-ils complètement inimaginables au Moyen âge ! De même, alors que les besoins des populations pauvres des pays du Tiers-monde consistent d'abord à atteindre le minimum physiologique indispensable à leur survie, les couches aisées des pays développés ressentent plutôt des besoins de confort, d'espace, d'air pur, de loisirs, de vacances, ou de places de stationnement pour les voitures dans les villes. Mais dans tous les cas, l'économie politique s'intéresse à la manière dont les individus et les sociétés organisent leurs efforts en vue de satisfaire leurs besoins.

Section II



Objet

Il est nécessaire de comprendre les principaux aspects et ressorts de la vie économique, afin d'en déduire des explications et des recommandations susceptibles d'aider les pouvoirs publics à prendre des décisions.

Or la vie économique est effroyablement complexe car elle est constituée, chaque jour, d'innombrables opérations de production, d'achats et de ventes, de versements de rémunérations, de prêts et emprunts, d'échanges extérieurs, etc. qui, au niveau d'un pays, sont considérées et analysées en termes de résultats globaux et sous l'angle des problèmes qu'elles peuvent soulever, qu'il s'agisse d'une croissance économique jugée insuffisante, du chômage, de l'inflation ou de déficits du commerce extérieur. Le rôle des économistes est alors de décrire la vie économique, principalement à partir de données statistiques ; de mettre en évidence des interactions entre variables économiques ; d'établir des diagnostics et des prévisions ; de proposer des solutions aux problèmes qui se posent ; de prévoir les conséquences de diverses mesures envisagées et d'apprécier celles des décisions adoptées.

Mais tous les économistes ne font pas le même métier. Beaucoup exercent leur activité dans des administrations chargées d'élaborer des statistiques, des prévisions ou des études destinées à guider l'action des pouvoirs publics ; d'autres occupent des fonctions du même genre dans des organismes internationaux ; d'autres sont au service d'entreprises, d'organismes financiers ou d'organisations professionnelles. Il y a encore les enseignants de sciences économiques, dont le rôle est d'aider leurs élèves à éclaircir les mystères de cette discipline particulièrement complexe ; mission à laquelle s'ajoutent pour certains d'entre eux – surtout les universitaires – des travaux d'analyse théorique ou appliquée (qui donnent lieu à des livres et à des articles de revues) ou des études qui leur sont confiées par des organismes nationaux ou internationaux. Il convient de mentionner aussi les journalistes spécialisés dans les

questions économiques : leurs informations et leurs analyses diffusent une culture économique accessible à un large public.

Pour certains économistes, la science économique doit se limiter à l'étude de mécanismes. Ils estiment que pour rester véritablement objective et mériter son appellation de science, il faut qu'elle se situe sur un plan strictement positif et technique : observation des faits, recherche d'explications et de déductions logiques, mise en évidence des conséquences purement économiques de divers types de mesures qui peuvent être envisagées pour résoudre tel ou tel problème. Pour d'autres économistes, il faut partir de l'idée que la sphère économique est incluse dans une sphère plus large qui englobe l'ensemble des activités humaines. Les activités économiques n'ont donc de sens que par rapport aux hommes et la science économique doit être envisagée surtout comme une science sociale. Elle comporte à la fois un aspect positif et un aspect normatif et, même s'ils doivent être soigneusement distingués, aucun des deux ne doit être négligé. Le second conduit les économistes à s'interroger sur le sens profond de leur discipline et à considérer que la production de richesses, aussi fondamentale soit-elle, n'est pas une fin en soi ; que le « mieux-être » n'est pas uniquement lié au « plus avoir ». Selon cette conception, la science économique n'a pas seulement pour objet la recherche de l'efficacité maximale (maximisation de la production, des gains retirés de l'échange, ou des bénéfices ; combinaison optimale des facteurs de production ; production au moindre coût, etc.). Elle doit plutôt se présenter comme une véritable *économie politique* et tenir compte des incidences écologiques, sociales et humaines de l'organisation et des conditions de fonctionnement de l'activité économique. Elle est conçue comme devant aider les sociétés à progresser, non seulement sur le plan du bien-être matériel, mais aussi sur les voies de la justice sociale, de l'agrément du cadre et du mode de vie, de l'accomplissement des aspirations des individus et du respect de la dignité humaine. Dans cette optique, l'économie politique recouvre trois domaines distincts :

– *L'analyse économique* a pour objet de mettre en évidence des relations de cause à effet entre phénomènes économiques. Elle se veut objective et scientifique car elle observe des faits, recherche les liens qui les unissent et les causes qui les engendrent, pose et teste des hypothèses, essaie de dégager des régularités et propose des moyens d'action.

– *La doctrine économique* est normative. Elle s'inscrit dans une certaine conception de l'homme et de la société. Elle s'appuie sur une

réflexion éthique et des jugements de valeur pour éclairer et guider les choix et décisions économiques.

– *La politique économique* consiste à définir et à mettre en œuvre des mesures susceptibles de résoudre des problèmes tels que l'insuffisance de la croissance économique, l'inflation, le chômage ou le déficit du commerce extérieur. Dans ce domaine, ce sont les pouvoirs publics (gouvernement, parlement et Banque centrale) qui prennent les décisions en fonction des priorités qu'ils estiment être celles du pays. Le rôle des économistes est alors d'établir des diagnostics et des prévisions, de proposer des moyens d'action et d'essayer d'évaluer quels seront les impacts de divers types de mesures envisageables. Mais toute politique économique présente des aspects sociaux dans la mesure où elle a des incidences sur l'activité ou les revenus des différentes catégories socio-professionnelles. Elle est influencée à la fois par les revendications, pressions et réactions éventuelles de celles-ci et par l'idéologie des partis qui sont au pouvoir. Ceux qui sont d'inspiration libérale cherchent plutôt à alléger les réglementations et contraintes qui pèsent sur l'économie privée, alors que ceux qui sont d'inspiration interventionniste comptent davantage sur l'État pour résoudre ou atténuer les difficultés.

Section III



Méthode

C'est le domaine de l'analyse qui vaut à la discipline économique d'être considérée comme une science. Elle repose, en effet, à la fois sur des observations empiriques et sur des processus de déduction logique pour tenter de mettre en évidence des liaisons explicatives qui permettent de mieux comprendre les réalités économiques. Pour cela, l'analyse économique définit des concepts, formule des hypothèses et élabore des théories qui ont vocation à être confrontées avec la réalité. Lorsque les relations de cause à effet ainsi mises en évidence sont suffisamment vérifiées, elles peuvent être qualifiées de *lois économiques*. Mais hormis le fait que, comme toute loi faisant référence à l'explication d'un phénomène, elles ne sont valables que dans certaines conditions bien déterminées, ces lois n'ont pas la solidité de celles qui sont dégagées par les sciences expérimentales.

En effet, à la différence de disciplines comme la physique, la chimie ou la biologie, qui peuvent multiplier leurs expériences de laboratoires pour établir des preuves, l'économie politique est une *science sociale*. Les phénomènes auxquels elles s'intéresse résultent de comportements humains. Or ceux-ci sont par nature incertains ; ils ne se laissent pas enfermer dans des lois immuables. Les économistes ne peuvent donc s'appuyer que sur des observations et des comparaisons temporelles et géographiques. Les mesures prises par les pouvoirs publics sont sans doute des expériences, mais celles-ci sont réalisées uniquement dans un but pratique. Elles sont loin de présenter les garanties des expériences effectuées en laboratoire car le phénomène étudié subit plusieurs influences et l'économiste ne peut pas les isoler afin d'apprécier l'impact de chacune d'elles. En outre, une même mesure prise dans deux pays, ou dans un même pays à plusieurs dates, peut avoir des effets sensiblement différents, car le contexte dans lequel elle intervient n'est jamais exactement le même. Les lois économiques ne sont donc valables que dans

certaines conditions, qu'il n'est d'ailleurs pas toujours facile de définir. On précisera brièvement les spécificités de la méthode de l'économie politique en distinguant les domaines de l'observation, de l'explication et de la prévision, et en donnant un aperçu des apports des autres disciplines.

§ 1 – L'observation

Les économistes travaillent sur une matière formée par l'histoire économique et par l'actualité. Elle donne lieu, plus particulièrement, à l'élaboration de statistiques qui peuvent se présenter sous diverses formes : *chiffres absolus* (nombre de chômeurs, montants des importations ou de la production totale d'un pays enregistrés au cours d'un trimestre ou d'une année...), *moyennes* (revenu moyen par habitant, salaire moyen des ouvriers des industries du textile et de l'habillement...), *pourcentages* (taux d'inflation, taux de chômage, taux d'augmentation de la consommation des ménages, structure des exportations par catégories de produits ou par pays de destination...), *indices* (indice des prix à la consommation, par exemple, qui mesure l'évolution moyenne des prix des différentes catégories de produits consommés par les ménages).

Les statistiques sont très largement utilisées pour mesurer des évolutions et effectuer des comparaisons de toutes sortes (internationales ou, au sein d'un pays, par zones géographiques, secteurs d'activité, catégories de population...). Mais elles servent aussi à identifier et à apprécier l'ampleur des problèmes qui se posent, à vérifier des théories, à mesurer l'intensité des liens pouvant exister entre différentes variables économiques, et à évaluer les effets de mesures prises par les pouvoirs publics.

§ 2 – L'explication

Elle se situe à deux niveaux essentiels :

– *La micro-économie* est le domaine de l'analyse économique qui se situe au niveau des comportements individuels des ménages et des entreprises. Chacune de ces deux catégories d'agents économiques est considérée comme homogène. Il s'agit d'une approche surtout théorique et abstraite analysant, par exemple, comment le consommateur maximise sa satisfaction, compte tenu de son revenu et des prix des produits qu'il

peut acheter, ou comment une entreprise procède à ses choix d'investissement, ou cherche à réaliser les bénéfices les plus élevés possibles en fonction du marché sur lequel elle se situe et du profil de ses coûts de production. L'analyse micro-économique repose sur des hypothèses de rationalité des comportements et met en évidence des mécanismes qui contribuent à l'explication de phénomènes envisagés à l'échelle nationale et internationale.

– *La macro-économie* correspond précisément à ce niveau-là car elle s'intéresse au fonctionnement de l'économie d'un pays et aux phénomènes liés aux échanges internationaux. Elle porte sur des variables économiques globales telles que la production, la consommation, l'investissement, l'épargne, l'inflation ou le chômage. Elle analyse les relations qu'il peut y avoir entre elles, identifie les difficultés qui se présentent et étudie les moyens de les surmonter. C'est sur ce second domaine d'analyse, plus directement orienté sur l'explication de la vie économique, que porteront les développements de ce livre.

Pour éviter d'être noyé dans la multitude et l'infinie complexité des faits économiques, l'analyse macro-économique les agrège en catégories significatives. Elle essaie d'isoler celles entre lesquelles elle cherche à vérifier l'existence de liens en raisonnant « toutes choses étant égales par ailleurs », c'est-à-dire en supposant que toutes les autres variables susceptibles d'influencer également le phénomène étudié n'ont pas varié. Mais il s'agit là d'un travail qui est extrêmement délicat tant les interactions entre variables sont multiples. L'analyse peut alors recourir à des représentations simplifiées de la réalité, que l'on appelle *modèles* et qui expriment les relations entre les diverses variables étudiées sous forme d'équations. Certains de ces modèles sont purement théoriques et reposent uniquement sur des déductions logiques à partir d'hypothèses. D'autres, qualifiés de *modèles économétriques*, utilisent les statistiques disponibles pour chiffrer les variables qu'ils mettent en relation et en tirer des estimations de paramètres qui mesurent l'intensité des liens ainsi établis.

Mais même s'ils donnent des éclairages très utiles, les modèles ne suffisent pas à fournir des résultats absolus car les réalités sur lesquelles ils portent découlent de comportements humains qui ne se laissent pas enfermer dans des schémas purement déterministes. D'où la persistance d'importantes controverses liées aux difficultés d'identifier les causes de

certains phénomènes et d'apprécier l'impact de chacune d'entre elles. Ainsi, pour ne prendre que l'exemple du chômage, dans quelle mesure celui-ci s'explique-t-il par l'insuffisance de la demande par rapport à la production ? par une faiblesse relative de la croissance économique ? par un coût trop élevé du travail (salaires, charges sociales) qui dissuade les entreprises d'embaucher ? par le manque de compétitivité de ces dernières ? par le progrès technique qui rend la production de plus en plus économe de main-d'œuvre ? par la concurrence des pays à faibles coûts de main-d'œuvre ? par le manque de qualification des personnes qui sont à la recherche d'un emploi ? par l'inadaptation entre leurs qualifications et celles qui sont recherchées par les entreprises ? ou encore par l'indemnisation des chômeurs, dans la mesure où elle affaiblit leur ardeur à chercher un emploi ? Il est difficile de déterminer avec précision le degré de responsabilité de chacun de ces facteurs, dont la liste n'est sans doute pas exhaustive, et dont certains peuvent être liés entre eux ou à d'autres causes plus profondes. Mais dans la mesure où des schémas explicatifs apparaissent suffisamment convaincants, ils peuvent servir de base à des travaux de prévision.

§ 3 – La prévision

Certes, les comportements humains ne sont pas parfaitement prévisibles. Mais en s'appuyant sur des déductions logiques et en se situant au niveau des grands nombres, il est possible de prévoir comment un groupe de personnes se comportera face à un événement donné, même si certaines d'entre elles réagissent de manière surprenante. Ainsi est-il judicieux de supposer qu'une mesure d'allègement de l'impôt sur le revenu aura un impact favorable sur la consommation des ménages, par le biais de l'amélioration de leur pouvoir d'achat. Mais les proportions dans lesquelles cette amélioration de pouvoir d'achat se partagera entre augmentation de la consommation et augmentation de l'épargne, de même que la mesure dans laquelle l'augmentation de la consommation portera sur des produits français plutôt que sur des produits importés, ne peuvent résulter que d'estimations. Celles-ci s'appuient sur l'observation de tendances passées, ainsi que sur la prise en considération de diverses autres variables susceptibles d'influencer les comportements des ménages : niveau de l'inflation, taux d'intérêt des placements financiers,

évolution des prix français par rapport à ceux des pays qui sont les principaux partenaires commerciaux de la France, taux de change de l'euro par rapport aux monnaies des pays étrangers à la zone euro.

Les prévisions économiques supposent donc une bonne connaissance des évolutions passées et de la situation actuelle. Elles ont pour objet, d'une part de fournir une image du futur – et de détecter ainsi par avance les problèmes qui risquent de se poser – et, d'autre part, d'estimer l'impact de mesures prises ou envisagées par les pouvoirs publics. A ces deux démarches correspondent des *modèles prévisionnels* et des *modèles décisionnels*. Ils utilisent les apports de l'observation et de l'analyse explicative pour aboutir à des résultats qui sont toujours affectés d'une certaine dose d'approximation et d'incertitude. Il n'est pas possible, en effet, de tenir compte de toutes les interactions qui entrent en jeu ni d'apprécier avec une totale exactitude l'évolution future des principales variables déterminantes des processus étudiés. L'ouverture aux échanges extérieurs, et l'intensification des interdépendances économiques entre pays qui en découle, rendent les travaux de prévision particulièrement délicats. Ainsi, la situation de l'économie française est-elle fortement liée aux fluctuations des cours du pétrole et d'autres matières premières importées, aux modifications des taux d'intérêts américains, aux variations des taux de change de l'euro, etc.

§ 4 – Les apports des autres disciplines

Ils sont extrêmement nombreux car la réalité économique est étroitement liée à de multiples phénomènes sociaux et humains. Ainsi, *l'histoire* apporte-t-elle les leçons de l'expérience du passé et des éléments de comparaison. Elle est un moyen d'analyse et d'explication riche d'enseignements pour l'interprétation de situations présentes et pour la prise de décisions. La *géographie* et la *démographie* étudient des phénomènes physiques, biologiques et humains qui constituent le cadre et les bases de la vie économique ; ces phénomènes influencent fortement la nature et l'importance relative des diverses activités exercées dans un pays, une région ou une commune, ainsi que les niveaux de vie et les échanges internationaux de marchandises. La *sociologie* et la *psychologie* fournissent des éléments de relativisation des théories économiques en fonction des époques et des pays. Elles montrent que les motivations et comportements des

individus sont largement conditionnés par les normes et valeurs dominantes des sociétés dans lesquelles ils vivent. La *science politique* met l'accent sur l'influence des doctrines des partis politique et des rapports de forces entre groupes sociaux sur les décisions de politique économique prises par les pouvoirs publics. La *théorie des organisations* et l'étude de la *gestion des entreprises* permettent de mieux comprendre les comportements et stratégies des firmes et des administrations. Le *droit* contient de multiples dispositions qui définissent le cadre général de l'activité économique et imposent des règles à ses différentes catégories d'acteurs (ménages, entreprises, administrations, organismes financiers) : droit des contrats, droit public économique, droit commercial, droit du travail, droit fiscal, droit de la concurrence, droit budgétaire, droit du crédit, droit pénal des affaires...

Sur le plan de la méthode, il convient de souligner les apports des *mathématiques* et de *l'analyse statistique*. Les premières permettent en particulier de formaliser des relations entre diverses variables ou d'effectuer des calculs d'optimisation ; la seconde sert surtout à mesurer l'intensité des relations établies sur un plan théorique et à évaluer la probabilité qu'ont des résultats escomptés de se produire. L'*économétrie* est une branche de la science économique qui utilise les mathématiques et l'analyse statistique pour tester la validité des lois économiques. Elle a pour objet de confronter des théories à des données empiriques, de façon à évaluer dans quelle mesure elles s'appliquent aux situations et processus considérés. Elle sert aussi à réaliser des simulations qui permettent de prévoir des situations futures en fonction de diverses évolutions possibles de certaines variables et de différentes mesures de politique économique susceptibles d'être mises en œuvre.